

INFORMATIONS FORMATION

MAITRE-PRATICIEN EN THERAPIE NEURO-SENSORIELLE INTEGRATIVE©

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances prévues par l'article L6313-1 du Code du travail. Elle a pour objectif de développer des compétences dans le domaine de l'accompagnement psychothérapeutique à travers des techniques de nettoyage émotionnel, agissant au niveau cognitif, sensoriel et énergétique.

1. Public et niveau de connaissances préalables nécessaire :

- **Pré-requis : praticien TNSI**
- **Public : professionnels de l'accompagnement** (*Les personnes porteuses de handicap veilleront à en informer l'organisme de formation afin de mettre en place des solutions adaptées à leur apprentissage*)

2. Objectifs et compétences visés

- Ajuster sa posture d'accompagnant
- Renforcer le rapport / l'alliance thérapeutique
- Utiliser les techniques de mouvements oculaires pour générer des ressources
- Introduction à la Théorie Polyvagale
- Savoir réguler le système nerveux
- Utiliser des techniques d'approche somatique
- Développer son approche de la Thérapie Neuro-Sensorielle Intégrative dans des contextes d'intervention plus larges et plus diversifiés
- Déterminer son axe de travail et son cadre
- Développer l'accompagnement "sur-mesure"
- Raffiner sa stratégie thérapeutique
- Intervenir sur des cas pratiques

3. Organisation de l'action de formation :

- **Durée :** 6 jours soit 42h en présentiel (possibilité de distanciel en cas de nécessité)
- **Lieu de formation :** 6 rue au Pain 78100 Saint Germain en Laye (1^{er} étage sans ascenseur) ou via la plateforme Zoom en cas de nécessité.
- **Effectif :** 12 stagiaires maximum pour un meilleur accompagnement et suivi.
- **Dispensée par :** Géraldine ALANA, enseignante en PNL, certifiée IDCOM et INLPTA ; maître praticienne en hypnose éricksonienne, certifiée NGH (National Guild of Hypnotists) ; praticienne en thérapie brève systémique et neurothérapie.
- **Moyens pédagogiques :**
La formation s'organise sous la forme d'une alternance d'exposés théoriques et de démonstrations suivies d'exercices pratiques réalisés par les stagiaires et encadrés par le formateur.
 - Méthode interrogative : échange constant entre le formateur et le stagiaire
 - Méthode active : mise en situation du stagiaire pour approfondir et développer ses compétences
 - Méthode démonstrative : le formateur présente un protocole ou un processus ou une mise en situation.
 - Ressources pédagogiques : Il est remis à chaque stagiaire un livret de formation ainsi qu'un document de synthèse.
- **Moyens techniques :**
 - salle équipée de tables afin de faciliter la prise de notes
 - tableau et vidéoprojecteur
 - mise à disposition de feuilles et stylos
 - Accès à la bibliothèque de l'organisme de formation (sous conditions)
- **Moyens évaluatifs :**
 - une évaluation continue est faite sur la pratique du stagiaire tout au long de la formation
- **Moyens de sanction de l'action de formation :**
 - une attestation de formation sera remise au stagiaire s'il satisfait aux exigences de suivi de la formation en terme de présence et d'implication tout au long de la formation.
- **Moyens de contrôle et suivi de l'exécution de l'action de formation :**
 - les feuilles de présence seront signées par le stagiaire et le formateur à chaque demi-journée de formation
 - le stagiaire sera invité à procéder à une évaluation du stage (programme, pédagogie, organisation pratique).

4. Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à :

- **1200€** avec la possibilité de facilités de paiement